

3ème DIMANCHE du TEMPS ORDINAIRE
27 janvier 2019

Liturgie de la Parole

Lecture du livre de Néhémie (Ne 8, 2-4a.5-6.8-10)

En ces jours-là, le prêtre Esdras apporta le livre de la Loi en présence de l'assemblée, composée des hommes, des femmes, et de tous les enfants en âge de comprendre. C'était le premier jour du septième mois.

Esdras, tourné vers la place de la porte des Eaux, fit la lecture dans le livre, depuis le lever du jour jusqu'à midi, en présence des hommes, des femmes, et de tous les enfants en âge de comprendre : tout le peuple écoutait la lecture de la Loi.

Le scribe Esdras se tenait sur une tribune de bois, construite tout exprès. Esdras ouvrit le livre ; tout le peuple le voyait, car il dominait l'assemblée. Quand il ouvrit le livre, tout le monde se mit debout. Alors Esdras bénit le Seigneur, le Dieu très grand, et tout le peuple, levant les mains, répondit : Amen ! Amen ! » Puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant le Seigneur, le visage contre terre. Esdras lisait un passage dans le livre de la loi de Dieu, puis les Lévites traduisaient, donnaient le sens, et l'on pouvait comprendre.

Néhémie le gouverneur, Esdras qui était prêtre et scribe, et les Lévites qui donnaient les explications, dirent à tout le peuple : « Ce jour est consacré au Seigneur votre Dieu ! Ne prenez pas le deuil, ne pleurez pas ! » Car ils pleuraient tous en entendant les paroles de la Loi.

Esdras leur dit encore : « Allez, mangez des viandes savoureuses, buvez des boissons aromatisées, et envoyez une part à celui qui n'a rien de prêt. Car ce jour est consacré à notre Dieu ! Ne vous affligez pas : la joie du Seigneur est votre repart ! »

PSAUME (Ps 18 (19))

La loi du Seigneur est parfaite,
qui redonne vie ;
la charte du Seigneur est sûre,
qui rend sages les simples.

Les préceptes du Seigneur sont droits,
ils réjouissent le cœur ;
le commandement du Seigneur est limpide,
il clarifie le regard.

La crainte qu'il inspire est pure,
elle est là pour toujours ;
les décisions du Seigneur sont justes
et vraiment équitables.

Accueille les paroles de ma bouche,
le murmure de mon cœur ;
qu'ils parviennent devant toi,
Seigneur, mon rocher, mon défenseur !

Lecture de la première lettre de saint Paul Apôtre aux Corinthiens (1 Co 12, 12-30)

Frères, prenons une comparaison : notre corps ne fait qu'un, il a pourtant plusieurs membres ; et tous les membres, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps. Il en est ainsi pour le Christ. C'est dans un unique Esprit, en effet, que nous tous, Juifs ou païens, esclaves ou hommes libres, nous avons été baptisés pour former un seul corps. Tous, nous avons été désaltérés par un unique Esprit.

Le corps humain se compose non pas d'un seul, mais de plusieurs membres. Le pied aurait beau dire : « Je ne suis pas la main, donc je ne fais pas partie du corps », il fait cependant partie du corps. L'oreille aurait beau dire : « Je ne suis pas l'œil, donc je ne fais pas partie du corps », elle fait cependant partie du corps. Si, dans le corps, il n'y avait que les yeux, comment pourrait-on entendre ? S'il n'y avait que les oreilles, comment pourrait-on sentir les odeurs ? Mais, dans le corps, Dieu a disposé les différents membres comme il l'a voulu. S'il n'y avait en tout qu'un seul membre, comment cela ferait-il un corps ? En fait, il y a plusieurs membres, et un seul corps. L'œil ne peut pas dire à la main : « Je n'ai pas besoin de toi » ; la tête ne peut pas dire aux pieds : « Je n'ai pas besoin de vous ». Bien plus, les parties du corps qui

paraissent les plus délicates sont indispensables. Et celles qui passent pour moins honorables, ce sont elles que nous traitons avec plus d'honneur ; celles qui sont moins décentes, nous les traitons plus déceimment ; pour celles qui sont décentes, ce n'est pas nécessaire.

Mais en organisant le corps, Dieu a accordé plus d'honneur à ce qui en est dépourvu. Il a voulu ainsi qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les différents membres aient tous le souci les uns des autres. Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance ; si un membre est à l'honneur, tous partagent sa joie.

Or, vous êtes corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes membres de ce corps.

Parmi ceux que Dieu a placés ainsi dans l'Église, il y a premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement ceux qui ont charge d'enseigner ; ensuite, il y a les miracles, puis les dons de guérison, d'assistance, de gouvernement, le don de parler diverses langues mystérieuses.

Tout le monde évidemment n'est pas apôtre, tout le monde n'est pas prophète, ni chargé d'enseigner ; tout le monde n'a pas à faire des miracles, à guérir, à dire des paroles mystérieuses, ou à les interpréter.

EVANGILE

Le Seigneur m'a envoyé, porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération.

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (Lc 1, 1-4 ; 4, 14-21)

Beaucoup ont entrepris de composer un récit des événements qui se sont accomplis parmi nous, d'après ce que nous ont transmis ceux qui, dès le commencement, furent témoins oculaires et serviteurs de la Parole. C'est pourquoi j'ai décidé, moi aussi, après avoir recueilli avec précision des informations concernant tout ce qui s'est passé depuis le début, d'écrire pour toi, excellent Théophile, un exposé suivi, afin que tu te rendes bien compte de la solidité des enseignements que tu as entendus.

En ce temps-là, lorsque Jésus, dans la puissance de l'Esprit, revint en Galilée, sa renommée se répandit dans toute la région. Il enseignait dans les synagogues, et tout le monde faisait son éloge. Il vint à Nazareth, où il avait été élevé. Selon son habitude, il entra dans la synagogue le jour du sabbat, et il se leva pour faire la lecture. On lui remit le livre du prophète Isaïe. Il ouvrit le livre et trouva le passage où il est écrit :

L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par

l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération, et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue, remettre en liberté les opprimés, annoncer une année favorable accordée par le Seigneur.

Jésus referma le livre, le rendit au servent et s'assit. Tous, dans la synagogue, avaient les yeux fixés sur lui. Alors il se mit à leur dire : « Aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'Écriture que vous venez d'entendre »

Mot du recteur

Chers paroissiens. Dimanche dernier, nous nous sommes laissés interpeller par la convergence entre le dimanche de prière pour l'unité des chrétiens et les lectures du deuxième dimanche du temps ordinaire. Alors que l'année C nous donne normalement la lecture suivie de l'évangile de Luc, avec l'évangile de Cana, nous avons reçu l'intention du Seigneur de l'unité dans la communion d'abord par l'alliance. La modalité nuptiale déjà présente dans la première alliance, et offerte à la figure collective de Sion, sa préférée, est offerte encore à tous dans la nouvelle alliance, mais d'une manière plus personnelle. L'absence d'une quelconque évocation de l'épouse dans le récit de Cana, et la seule femme évoquée en Marie, invite chacun à recevoir cette place laissée vide, celui qui veut, comme Marie, coopérer à l'œuvre du Christ, à lui être uni dans l'amitié et le service du prochain. L'épître tirée de la 1^{ère} Lettre aux Corinthiens suggérerait aussi que l'unité dans la communion est l'œuvre de Dieu : « Les dons de la grâce sont variés, mais c'est le même Esprit, les services sont variés, mais c'est le même Seigneur, les activités sont variées, mais c'est le même Dieu qui agit en tout et en tous. » L'unité vient donc de Dieu qui, pourtant, est source de dons très divers. Je continue donc à inviter chacun à reconnaître le don que Dieu lui a fait, pour le bien de tous : « A chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue du bien. » Il ne s'agit pas là du miracle eucharistique de chaque messe, mais nous avons à demander à l'Esprit-Saint tous les dons charismatiques dont il est question, car ils construisent la communion. Sans doute tel ou tel a été témoin d'un miracle opéré dans notre communauté de saint Christophe : pourquoi ne pas en donner témoignage, par écrit ou par oral ? N'hésitez pas à me les transmettre pour l'édification de tous. Demandons à l'Esprit-Saint plus de ses dons ou de nous les manifester davantage.

Père Marie Christophe

APPEL AUX CATHOLIQUES DE FRANCE ET À NOS CONCITOYENS.

À l'heure où nous écrivons, notre pays n'est pas encore sorti de la crise dite « des gilets jaunes » : crise révélatrice d'un malaise très profond et très ancien, qui engendre une grave défiance envers les responsables politiques. (...) Mais chacun sent, plus ou moins confusément, que la sortie de crise sera difficile car les enjeux sont tout autres que conjoncturels : il en va de notre capacité collective d'espérer et de bâtir l'avenir.

Comme nous l'écrivions il y a deux ans, « il faudrait être sourds ou aveugles pour ne pas nous rendre compte de la lassitude, des frustrations, parfois des peurs et même de la colère, intensifiées par les attentats et les agressions, qui habitent une part importante des habitants de notre pays, et qui expriment ainsi des attentes et de profonds désirs de changements. Il faudrait être indifférents et insensibles pour ne pas être touchés par les situations de précarité et d'exclusion que vivent beaucoup sur le territoire national » (...)

Nous constatons que notre démocratie manque de lieux d'échange et de réflexion qui pourraient permettre l'émergence à une large échelle de suggestions positives élaborées ensemble. L'affaiblissement de nombreux partis politiques et un recul significatif de l'engagement syndical contribuent à ce déficit. Où nos concitoyens trouveront-ils des lieux appropriés pour ce travail si urgent ?

L'Église catholique dispose d'un maillage de milliers de paroisses, réparties sur l'ensemble de notre territoire et riches de la présence de multiples mouvements, aumôneries et associations de fidèles. Sans se substituer aux politiques, l'Église offre un espace pour faire grandir la fraternité. Nous sommes à quelques jours de Noël, mais dès maintenant il est possible d'entreprendre une réflexion qui pourra se poursuivre tout le temps nécessaire, en lien avec tout ce qui se déroulera sur le territoire. C'est maintenant que nos concitoyens ont besoin de débattre entre eux et de disposer de lieux pour le faire.

Horaire des offices des frères :

A l'oratoire des frères, Laudes à 7h30 du mardi au dimanche, et office de sexte à 12h15.

Le soir, à l'église en été, et à l'oratoire en hiver :

Dimanche : 17h30 : Adoration 18h30 : Vêpres

Mardi : 18h00 : Messe, puis adoration jusqu'à 19h30, puis Vêpres

Mercredi : 18h : messe conventuelle avec les vêpres intégrées, puis adoration de 19h à 20h

Jeudi : 18h00 : Messe suivie de l'Heure Sainte jusqu'à 20h00

Vendredi : adoration de 17h à 18h, messe à 18h et vêpres à 18h40

Samedi : 18h vêpres, puis adoration de 18h30 à 19h30.

CONTACTS PAROISSE ET PRIEURÉ

Adresse du site paroissial : www.paroissesaintchristophelorient.com

Téléphone : 09 86 39 68 44 - Horaires d'ouverture du presbytère :

Du lundi au samedi, tous les jours : 9h30 à 12h00

Du lundi au vendredi de 15h30 à 18h00, sauf pendant les vacances scolaires.

Téléphone des frères du prieuré :

Fr. François : 06 42 61 87 02 et francois.dibongo@yahoo.fr

P. Marie Christophe: 06 09 06 18 52 et fr.marie.christophe@stjean.com

Fr. Jean Christian : 06 85 37 77 07 et frjeanchristian@stjean.com

Fr. Innocents : 06 80 05 29 21 et p.innocents@stjean.com

Fr. Jean Marthe : 06 79 76 66 83 et frjeanmarthe@tjean.com

Fr. Jean Jacques Marie : 06 52 51 96 22 jeanjacquesmarie@laposte.net

CONFESSIONS

Permanences de confession Oratoire de la Miséricorde :

1^{er} et 2^e samedi, après le 1^{er} vendredi du mois: de 10h à 12h.

1^{er} et 2^e dimanche du mois : de 16h à 17h30

Autres samedis : de 10h à 12h. Pendant l'adoration des frères, du mardi au vendredi (horaire d'hiver)

Le mardi : de 18h30 à 19h30 ; Le mercredi : de 19h à 20h

Le jeudi : de 18h30 à 20h ; Le vendredi : de 17h à 18h.

Paroisse saint Louis : du mardi au vendredi de 17h30 à 18h30

VIE PAROISSIALE

- Nous prions pour ceux qui sont retournés vers le Père :

Marie Louise

CHEVALIER

22/01

ANNONCES PAROISSIALES

CAMPS COLLEGIENS et LYCÉENS

- **Mission auprès des orphelinats aux Philippines du 1^{er} août au 20 août 2019, pour lycéens et étudiants.** Participation financière : 1.200 €. Contact Frère Jean Christian 06 85 37 77 07

PRIÈRES

- **Chapelet** le mardi à 15h30

- **Dimanche 10 février : Dimanche de la santé avec Sacrement des Malades** pendant la messe. N'hésitez pas à vous faire connaître et à en parler autour de vous.

QUÊTE

Ce week-end la **Fondation Raoul Follereau** procède à sa quête annuelle. Elle s'occupe bien sûr de soigner les lépreux et de faire avancer la science et la médecine dans ce domaine, mais a aussi une grande activité caritative en France et en Europe en assistant les plus démunis, au même niveau que l'Ordre de Malte.

Donnez et soyez généreux"

CATÉCHÈSES PAROISSIALES

- **Groupe de Prière : Prochaine rencontre le 30 janvier de 10h à 11h15** au centre paroissial.

- **Préparation à la confirmation (6et 5^{ème})** : le 09/02 de 11h à 12h.

MISSION THÉRÉSIENNE

- Venez en famille rencontrer le Père Thévenin et prier pour les prêtres auprès des reliques de St Vincent Ferrier le 02/02 à l'église Ste Bernadette. De 11h00 à 19h00 : messe à 11h00, repas partagé, enseignements et spectacle « François, la joie de l'Évangile »

ÉCOLE ST JEAN : Tous les lundis de 20h30 à 21h45, au Prieuré St Jean Paul II. 3^{ème} cycle du 07 janvier au 04 février : « *Les épîtres de St Jean.* » par frère Jean Marthe. Prochaine rencontre le 21/01.

GROUPE de JEUNES

- **Cordée St Christophe – pour les collégiens -** : le vendredi de 19h15 à 21h45 au presbytère 45 rue Beauvais. **Prochaine rencontre le 09/02.**

- **Philosophie pour les lycéens** : Prochaine réunion le 01 février.

- **Camp Ste Anne d'Auray pour les collégiens et les lycéens** du 10 au 13 février 2019 : *La liturgie : par le chant, la musique ou le service de messe.* Prix 49 € Contact : Gildas au 06 76 76 90 94.

ANNONCES DIVERSES

- **Ménage à l'église** : jeudi 24 janvier à partir de 9h30.

- **Alliance Vita – Université de la vie** 4 soirées de formation sur le thème : « **La vie à quel prix** » les lundis 14, 21, 28 janvier et 4 février, à 20h15. Cercle Saint Louis Rens. et inscriptions : www.universitedelavie.fr

- **Parcours ALPHA** : Un parcours ALPHA – pays de Lorient- a commencé le 9 janvier, au Moustoir, 20 rue Le Levé, de 19h15 à 22h00 et peut encore accueillir de nouvelles personnes. Contact Brigitte Lacoïn 06 11 34 23 48

- **L'œuvre d'Orient du diocèse de Vannes** vous invitent au témoignage de Jean Michel Coulot sur le thème : « *Egypte, quelle place pour les chrétiens coptes aujourd'hui ?* » à Lorient, le 29 /01 à 20h30, espace St Louis Place Anatole Le Braz

PÈLERINAGES

- **Pèlerinage diocésain à Lourdes pour les personnes malades, handicapées ou âgées** du 20 au 26 mai 2019. Inscriptions avant le 14 mars 2019. Renseignements : pelerinages@diocese-vannes.fr Prix 525 €

- **Groupe « Petits Bergers » et « Cinq Pains et Deux Poissons »** : le mercredi de 09h55 à 11h30, dans les salles de l'église du Moustoir, rue François Le Levé. Prochaine rencontre : le 6/03.

- **Groupe « Vianney » (collégiens)** : le vendredi de 19h00 à 21h45, Prieuré St Jean Paul II 45 rue Beauvais. Prochaine rencontre le 01/03.

- **Groupe « Théophile » (lycéens)** : le vendredi de 19h45 à 22h15, paroisse Ste Bernadette, 10 rue Corentin Le Floch. Prochaine rencontre le 08/03.

- **Préparation à la profession de foi** : le 22/02 de 18h à 19h.

- **Préparation à la confirmation pour les enfants de CM2 de notre paroisse** : samedi 26 janvier de 9h00 à 12h00, au presbytère.

- **Prière pour la Paix** : mardi 15 janvier 12h15 – 13h15, église N. D. de Victoire Place Alsace Lorraine.

- **Halte spirituelle pour les femmes ce vendredi 11 janvier de 9h à 14h.** Chacune apporte un pique-nique, de quoi écrire, une modeste participation pour les frais de fonctionnement de la salle. *Thème des rencontres : comment rendre Jésus présent dans mon quotidien ?* Prochaines rencontres : 8 février, 8 mars, 5 avril, 10 mai et 14 juin. Lieu : presbytère.

Horaires et Intentions des Messes :

9h00 et 18h00 : messes à l'oratoire du prieuré

- Samedi 26/01** *Sts Timothée et Tite, évêques, compagnons de St Paul*
9h00 Messe : Patrick MEISSAN
3^{ème} **Dimanche du Temps Ordinaire**
18h00 Messe : Famille FREDRIC
- Dimanche 27/01** *St Julien, évêque du Mans (3^{ème} s.)*
10h30 Messe : Bernard QUENTIN, Denis HEURTEBISE
- Lundi 28/01** *St Thomas d'Aquin, docteur de l'Eglise (1274)*
7h30 Messe :
18h00 Messe : Patrick MEISSAN
- Mardi 29/01** *St Gildas, abbé de Rhuy (570)*
9h00 : Messe : Guy DAFFOS
18h00 Messe : Famille FREDRIC
- Mercredi 30/01** *Ste Martine, martyre*
18h00 Messe :
- Jeudi 31/01** *St Jean Bosco, fond. des Salésiens (1888)*
9h00 Messe : Mme BINET
18h00 Messe : Carmen PIERS – Cécile LÉTANG
- Vendredi 01/02** *Ste Brigitte, abbesse de Kildare, Irlande (523)*
9h00 Messe : Mme QUESTER
18h00 Messe : Anne Marie MOSTINI
- Samedi 02/02** *Fête de la Présentation du Seigneur au Temple*
9h00 Messe :
4^{ème} **Dimanche du Temps Ordinaire**
18h00 Messe : Famille FREDRIC
- Dimanche 03/02** *St Blaise, évêque arménien de Sébaste (320)*
10h30 Messe : Bernard QUENTIN – Aubin ROUSSEAU

Adoration ce lundi 28/01

- Dimanche 27/01** 17h30 : Adoration 18h30 : Vêpres
- Lundi 28/01** 8h00 - 18h00 : Adoration. 18h00 : Messe
- Mardi 29/01** 18h00 : Messe. Adoration jusqu'à 19h30 – puis Vêpres
- Mercredi 30/01** 18h00 : Messe conventuelle avec vêpres intégrés, puis adoration de 19h00 à 20h00.
- Jeudi 31/01** 18h00 : Messe suivie de l'Heure Sainte jusqu'à 20h00
- Vendredi 01/02** adoration de 17h à 18h, messe à 18h et vêpres à 18h40
- Samedi 02/02** 18h vêpres, puis adoration de 18h30 à 19h30.